



COMMUNIQUÉ

Paris, le 20 mai 2010

Les maires des villes moyennes : préservons l'autonomie des collectivités locales

Les maires des villes moyennes réunis en conseil d'administration, ce jour, ont pris connaissance avec inquiétude de la décision du Président de la République d'inscrire dans la Constitution une règle de limitation de la dépense, dans le contexte marqué de dégradation des finances publiques.

Ils tiennent à rappeler que cette annonce risque de remettre en cause l'autonomie de gestion et d'administration des collectivités territoriales elle même garantie dans la Constitution.

Ils soulignent enfin que l'effort budgétaire demandé aux collectivités doit rester compatible avec la contribution de celles-ci aux déficits publics (moins de 10% du Pib) et ne pas entraver leurs capacités d'investissement futures.

Ils se réjouissent en revanche de l'annonce de l'application immédiate d'un moratoire sur les normes réglementaires des collectivités locales.

La FMVM

Association créée en 1988, présidée par Bruno Bourg-Broc, député-maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

La FMVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux. Les villes moyennes et leurs intercommunalités sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui 190 adhérents.

FMVM

5, rue Jean-Bart
75006 Paris - France

Contacts :

- Nicole Gibourdel - Déléguée générale
- Armand Pinoteau – Chargé de missions

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

fmvm@villesmoyennes.asso.fr

www.villesmoyennes.asso.fr